

**61510 - Coopération transfrontalière,
européenne et internationale**

**Proposition d'attribution d'une subvention au Centre
d'Information sur les Institutions Européennes
(CIIE) de STRASBOURG pour l'année 2019**

Rapport n° CP/2019/240

Service gestionnaire :

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) de Strasbourg pour l'année 2019 une subvention d'un montant global de 91 967 €, composée d'une subvention de 66 667 € tel qu'actée dans le contrat triennal "Strasbourg capitale européenne 2018-2020" et complétée d'une contribution supplémentaire de 25 300€ conformément aux engagements pris par les collectivités. Le CIIE a pour mission de valoriser la vocation européenne de Strasbourg et contribue, par ses interventions dans les établissements scolaires notamment, au développement de la citoyenneté européenne du grand public et des jeunes en particulier.

1. LE CIIE, OUTIL DE PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Le CIIE, association créée en 1995 par la CUS, la Région Alsace et le Département du Bas-Rhin, est le relais d'information officiel de l'Union Européenne en Alsace et s'affirme de longue date comme un partenaire privilégié des collectivités territoriales, des établissements scolaires et des acteurs associatifs en faveur de l'éducation à la citoyenneté européenne.

Localisé au sein du Lieu d'Europe qui a ouvert en 2014, avec le soutien financier à l'investissement du Département, à hauteur de 300 000 € pour la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment, le CIIE met à disposition du public toute l'information sur l'Union Européenne, sur l'Europe à Strasbourg et sur la contribution de la France à la construction européenne. Il valorise la vocation européenne de Strasbourg et de l'Alsace et contribue à développer la citoyenneté européenne auprès des jeunes et du grand public par des interventions dans ses locaux ou dans les établissements scolaires. Il s'appuie sur un réseau d'une cinquantaine de bénévoles dans le Bas-Rhin pour ces interventions.

Depuis sa relocalisation au sein du Lieu d'Europe, le CIIE a vu sa fréquentation s'accroître de façon très importante avec près de 5 400 visiteurs de son Centre des Ressources en 2018 (contre 2 200 en 2013) et près de 12 000 personnes accueillies au Lieu d'Europe pour des animations de groupe. Dans le cadre des animations scolaires, le CIIE a réalisé, en 2018, 855 animations pour 25 110 scolaires (756 interventions pour 22 331 élèves en 2017), en totalisant les interventions réalisées au Lieu d'Europe et celles dans les écoles primaires, les collèges et les lycées du Bas-Rhin.

Pour l'année 2019 et dans le cadre des élections européennes, le CIIE souhaite renforcer son activité d'information sur le fonctionnement de l'Union Européenne auprès du grand public, et particulièrement auprès des jeunes primo-votants en renforçant le partenariat avec le Bureau d'Information du Parlement Européen. De plus, en cette année particulière pour le

Conseil de l'Europe (70^{ème} anniversaire et présidence française du Comité des Ministres à partir de mai), le CIIE entend développer son travail avec le Conseil de l'Europe pour promouvoir les valeurs communes défendues par les deux institutions.

2. LE PARTENARIAT « CIIE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN »

2.1 Des prestations pour les collégiens

En complément des animations dans les collèges bas-rhinois, un programme destiné spécifiquement aux jeunes collégiens a été mis en place depuis l'année scolaire 2015-2016. Ce programme, réalisé en partenariat avec le Parlement Européen, vise à présenter, dans les locaux du Parlement Européen à Strasbourg, la construction européenne sous un angle ludique. Pendant une heure et demie, les jeunes ont la possibilité d'échanger sur l'Europe dans une vraie salle de travail d'un groupe politique, de visiter l'hémicycle, de participer à des jeux thématiques. En 2018, 2 270 collégiens du Bas-Rhin ont participé à des sessions découverte au Parlement européen.

De plus, le CIIE s'est investi, en amont des élections européennes, dans l'organisation d'une exposition sur le fonctionnement du Parlement du 2 au 26 mai, à l'Hôtel du Département. Le CIIE s'est également impliqué dans l'animation d'ateliers à destination de 120 collégiens dans le cadre du vernissage du concours « Collégiens citoyens ».

2.2 La proposition de contribution départementale pour 2019

En raison de l'ambition européenne que porte le Département pour l'Alsace et sa capitale européenne, et de la priorité départementale accordée au développement du sentiment de citoyenneté européenne chez les jeunes, et en particulier les collégiens, il est proposé de poursuivre le soutien du Département au CIIE.

Le soutien du Département au CIIE intervient sur le fondement des articles L3211-1 et L1115-1 du CGCT et dans le cadre du contrat triennal "Strasbourg, capitale européenne 2018-2020", conclu le 17 avril 2018. Il est à noter que pour la période 2018-2020, l'Etat a porté son effort sur l'extension du Lieu d'Europe et n'a pas reconduit son soutien au CIIE, occasionnant un manque à financer global de 225 000€ que les collectivités ont accepté de partager à parité. Dans ce contexte, la Présidente de l'association CIIE a sollicité les collectivités partenaires pour un complément de subvention équivalent à 25 300€ par collectivité pour l'année 2019.

Pour l'année 2019, il est proposé de décider d'attribuer au CIIE une **subvention d'un montant global de 91 967 €** :

- **composée d'une subvention de 66 667 €,** tel qu'actée dans le contrat triennal "Strasbourg capitale européenne 2018-2020", conclu le 17 avril 2018 et dont les termes ont été approuvés par le Conseil Départemental réuni en séance plénière le 28 mai 2018 (délibération n° CD/2018/014),
- complétée d'une **contribution supplémentaire d'un montant de 25 300 €** conformément aux engagements pris par les collectivités.

Sous réserve de validation, les participations financières publiques attendues en 2019 sont les suivantes :

	Part contrat triennal	Contribution supplémentaire sollicitée
Région	100 000 €	25 300€
Eurométropole de Strasbourg	100 000 €	25 300€ (Ville de Strasbourg ou Eurométropole)
Département du Bas-Rhin	66 667 €	25 300 €

D'autres financements publics sont également attendus (Union Européenne : 32 000 € et Département du Haut-Rhin : 2 500 €).

La Commission Attractivité, Développement des territoires et Relations Institutionnelles, réunie le 20 juin 2019, a émis un avis favorable à cette proposition d'attribution de subvention.

Les crédits seraient imputés comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
2966	65-6574-041	91 967,00 €	91 967,00 €	91 967,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de 91 967 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) pour l'année 2019 ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et le CIIE, annexé à la présente délibération ;

- autorise son président à signer ladite convention.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY